



Période Transitoire avant classement dans le domaine Public

Par JPZ007

Bonjour

Nous désirons savoir ; Quand débute la période transitoire lors d'un classement dans le domaine public .

Notre Lotisseur affirme que cela est depuis la création de la résidence .

Pour notre part: Que cela débute à la rétrocession des parties communes aux copropriétaires ?